

**Zeitschrift:** Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern  
**Herausgeber:** Geographische Gesellschaft Bern  
**Band:** 9 (1888-1889)

**Artikel:** Les Maures du Sahara occidental  
**Autor:** Douls, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-321566>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VI.

### Les Maures du Sahara occidental.

Résumé de la Conférence donnée par M. *Cam. Douls*, explorateur,  
dans la séance du 7 avril 1888.

---

L'orateur, après avoir exprimé ses remerciements pour l'accueil qui lui a été fait au sein de notre société, raconte d'abord les péripéties de son départ et son arrivée aux Iles Canaries. Il avait pris cette route à cause des difficultés pour l'Européen de franchir les montagnes de l'Atlas. Les provinces du Souss et du Ouad-Noun, situées au-delà de ces hautes montagnes, font partie de l'Empire de Maroc depuis deux ans à peine. Le sultan, jaloux de sa nouvelle conquête, en a formellement interdit l'entrée aux Européens. Les ordres les plus sévères sont donnés aux caïds du Sud marocain pour entraver la marche, et emprisonner au besoin les chrétiens dont ils apprennent la présence.

Désireux d'assurer le succès de son entreprise, le voyageur se rendit aux Canaries avec l'intention de gagner la factorerie anglaise du Cap Juby et, de ce point, le Sud marocain. Mais ses démarches ayant été sans succès, il partit pour l'île de Lanzarote, d'où il quittait les Canaries le 18 janvier 1887, déguisé en musulman, au bord de la goëlette *Adelaïda*. Celle-ci était montée par trente-trois pêcheurs.

Un vent violent rendit impossible de gagner le Cap Bojador. Le voyageur aborda au Garnet-Cap, situé à égale distance du Cap Bojador et du Rio de Oro. Ici il se fit monter au faite des dunes où il était sur la terre d'Afrique. Après avoir serré la main des pêcheurs qui l'avaient accompagné, il contempla pendant quelques instants le navire, ce point blanc, qui fuyait devant lui. La première impression en se trouvant seul sur cette côte stérile et déserte ne fut pas celle de la crainte ; il était jeune et il avait trop de foi en son étoile pour avoir une appréhension sérieuse. Ce qu'il voyait, en regardant autour de lui, c'était le désert dans toute sa stérilité. Sur un sol calcaire et fauve, des broussailles traînaient çà et là leurs branches rabougries. L'horizon, borné par de légères ondulations, se confondait à droite et à gauche avec les dunes de la côte.

Il cacha ses deux caisses de bibelots, qui devait constituer sa pacotille de marchand arabe, derrière de grosses pierres et ayant aperçu vers le Nord un troupeau de dromadaires qui s'avavançait, il se mit résolument en marche au-devant des Maures.

Les premiers êtres humains qu'il rencontra furent deux nègres esclaves, qui prirent la fuite, mis en terreur par son apparition ; mais après une longue course à travers des broussailles et dans un moment de désespoir il aperçut quatre Maures qui venaient vers lui en parlant avec animation. Il s'avança vers eux, leur souhaitant „la paix de Dieu“. Mais la bienvenue ne fut pas bien rassurante. Il fut tout à coup saisi par derrière, terrassé et ligotté, dépouillé de ses vêtements et maltraité d'une manière brutale. Les souffrances causées par ses agresseurs ne furent interrompues que par l'intervention d'un nouveau venu, qui s'appelait Ibrahim et qui l'amena dans sa tente. Il eut beau dire : Dieu est le plus sage, je suis l'esclave de Dieu, je marche dans sa voie, c'est lui qui m'a conduit à vous ; on lui répondait : Mais un musulman n'arrive pas par la mer.

Le lendemain matin, il revela à Ibrahim l'existence de ses caisses sur les falaises de la côte. Celui-ci avertit ses compagnons ; ils soupçonnèrent un guet-apens, pensant qu'il voulait les conduire à des chrétiens cachés, pour les faire tuer. Ils décidèrent donc de lui river les fers aux pieds ; on emprisonna ses chevilles dans des entraves reliées par une grosse chaîne de fer. On le hissa ensuite sur un dromadaire et la société prit la route des falaises. Au bout de quelques instants de marche, ne trouvant encore rien, les Maures crurent à une surprise, à un véritable guet-apens, et ils décidèrent d'égorger Douls sur le lieu même ; les plus modérés le défendirent. A une courte distance, on trouva les caisses. Elles furent immédiatement enfoncées, et les marchandises distribuées en lots et partagées entre tous les Maures présents. Aussitôt après, ceux-ci se dispersèrent ; Douls resta seul avec quatre ou cinq jeunes Maures, les plus acharnés.

Tout à coup ils le baillonnèrent, lui attachèrent les mains derrière le dos et, ayant creusé un trou dans le sable, ils l'y descendirent.

Ensuite, ils firent tomber sur son corps le sable extrait et la fosse se combla, de sorte que sa tête émergeait seule du sol. On le soumit à la torture de la soif en mettant hors de la portée de ses lèvres un vase rempli d'eau ; mais comme il était presque asphyxié et que sa face congestionnée annonçait sa fin prochaine, on lui enleva le baillon pour prolonger le supplice ; le sentiment revint et il poussa un grand cri. Ce cri attira les Maures les plus éloignés. Ibrahim fut un des premiers sur le lieu de supplice. Douls invoqua toute la colère divine et les rendit responsables de ses souffrances au jour

du jugement. Ses paroles les émurent et son hôte aidé de ses amis le déterrèrent aussitôt. On lui délia les mains, et le dromadaire ayant été amené, il le monta et la société reprit la route du campement.

Tels furent les préliminaires du séjour en Afrique. Les jours suivants, Douls eut à subir des examens rigoureux dans la tente d'Ibrahim même; ce fut le fils d'un grand sheriff de l'Adrar qui l'interrogea; il finit par le recommander aux Maures, leur disant, qu'il était un vrai musulman et qu'ils avaient eu tort de le dépouiller et de le torturer.

Puis il fut examiné par un sheriff de Tafilelt qui avait été à Mogador, où il avait vu des Européens; celui-ci émit des doutes sur son orthodoxie et déclara qu'un homme seul était capable de proclamer la vérité à son sujet : le cheikh Mel-Aynin, le chef des Nomades du Sahara occidental. Le campement de celui-ci étant situé à trois journées de marche Sud-Est, on se mit aussitôt en route pour le voir.

Quant à la région qui était parcourue et qui s'étend à l'Est de Garnet-Cap, elle est très aride. Le sol s'élève en pente douce formant un petit plateau à l'étage supérieur et sa constitution est silico-miacée; le sable recouvre d'une couche épaisse la surface du sol, laissant émerger la tête de quelques quartiers de roche et donnant naissance à une végétation naine, rachitique et très peu dense. L'aspect général est une surface ondulée dont le relief se dirige parallèlement à la côte. L'eau y est rare et légèrement saumâtre. Les plantes sont de la famille des graminées et des spartacées. On y trouve aussi *l'euphorbum pharmaceuticum*, plante typique de la végétation saharienne que les Maures appellent daghmouss.

Malgré la grande réputation de sainteté dont jouit le cheikh Mel-Aynin, et malgré le bon témoignage qu'il avait rendu à l'orthodoxie du voyageur, les Maures n'étaient pas encore convaincus; ils l'amènèrent encore au vieillard Hadj Ibrahim, à qui le voyage à la Mecque avait donné une réputation de science universelle.

Les explications de celui-ci terminèrent enfin la captivité du voyageur; il fut reconnu non seulement comme musulman, mais aussi comme frère de la tribu. On lui enleva les fers, on lui donna une peau de bête et on l'arma d'un fusil et d'un poignard; bref, il fut dès lors un véritable nomade guerrier.

Le premier voyage qu'il fit en cette qualité, se dirigea vers la limite extrême des steppes, sur la lisière du grand désert, pour rencontrer Ennadjem, le beau-père d'Ibrahim. Grâce à des stratagèmes et précautions extraordinaires et à l'aide de la boussole à cadran solaire, qu'on lui avait rendu, Douls réussit à tracer un itinéraire.

Le point de départ était à 100 kilomètres environ de la côte. On croisait une courte chaîne de montagnes de peu d'altitude et se terminant, dans leur partie méridionale, en mamelons. La structure de ses roches est granitique. Au pied de cette petite chaîne, s'ouvre dans l'Est une sorte de vallée, abritée des vents, dont les terres silicieuses sont très propices à la végétation saharienne, qui y atteint un plus grand développement.

En se dirigeant obliquement vers le vingt-quatrième parallèle, sur une longueur de 100 kilomètres, la surface du sol est plane avec des ondulations Nord-Est-Sud-Ouest. En plusieurs endroits, il existe des dépressions généralement de forme ovoïdale qui servent d'exutoire aux eaux de pluie. Les nomades qui prennent leurs quartiers d'hiver dans cette région utilisent ces dépressions, favorables à la culture, pour y faire une récolte d'orge. Plusieurs steppes se succèdent, bornées par de légères collines. Ici, on se rapproche du grand désert, les sables y sont plus abondants.

C'est entre les 12° et 13° de longitude qu'est la limite extrême du parcours des nomades.

Dans cette région bornant la mer de sable, sur une largeur d'un degré de longitude, et dans la direction Nord-Sud, on rencontre les « ouâdis ». Cette zone longitudinale est couverte de collines sablonneuses serrées et difficiles à franchir, dans les intervalles desquelles pousse une végétation assez dense. Pendant l'hiver, ces intervalles se couvrent d'herbe que les nomades font paître à leurs troupeaux. Ce sont ces prairies que l'on nomme « ouâdis ».

Après avoir raconté quelques événements survenus au campement d'Ennadjem, le riche beau-père d'Ibrahim, l'orateur décrit le retour dans la direction du Nord et continue :

Nous étions parvenus aux confins du Djouf, cette partie du Grand Désert qui est en dépression et s'étend jusqu'à la route de Tindouf à Timbouktou. Au Sud s'étend l'Adrar et les territoires dépendants de Ouled-Aidda. Au Nord se développent les steppes ou parcours de nomades qui n'ont de limites que les ramifications de l'Anti-Atlas du Sud marocain.

La partie du Sahara qui s'étend entre le Tropique et la Sebka de Zemmour a un aspect très varié. On y trouve des montagnes, des dépressions, des collines et des dunes de sable, la ligne des oaregs, qui sert de limite entre les steppes et les sables du grand désert. La région est entre-coupée par des alternatives rocheuses et sablonneuses; en dehors des « ouâdis », la végétation est pauvre. A gauche, on aperçoit des collines d'une forme toute particulière; on dirait de loin certaines meules de foin dont la partie supérieure

a plus de volume que la partie inférieure. Elles prennent aussi l'aspect d'arbres feuillus gigantesques. Ses collines sont isolées et se détachent d'un sol plan.

En continuant sa marche vers le Nord, avant d'arriver à Zemmour, on rencontre des dépôts salins. Ces dépôts se forment sur des couches de phyllades carrelées, parallèles et un peu en dépression de la surface du sol. Les pluies d'hiver s'amassent dans ces sortes de cuvettes qui deviennent de véritables marais salants. Dans cette même région on trouve des roches éruptives. La végétation a un plus grand développement et les arbustes y croissent en quantité. On y rencontre des variétés de mimosas et de gommiers. Au Sud de Zemmour, les collines se resserrent et en plusieurs endroits forment de véritables chaînons. Sous l'action des agents atmosphériques, ces collines de grès s'effritent, se décomposent et couvrent la surface du sol d'un sable épais et tenu.

Zemmour, où l'on séjourna quelque temps, est remarquable par sa sebka. On appelle sebka, dans le Sahara, de grands lacs salés; la plus importante est celle d'Jjil, située entre l'Adrar et le Tiris. Elle a une superficie de 25 à 30 kilomètres de longueur, sur 10 à 12 de largeur. Les couches de sel cristallisé y sont au nombre de 4, variant de 5 à 20 cm d'épaisseur; le colonel Vincent, qui l'a visitée en 1860, estime à 4,000,000 de kilogrammes l'extraction annuelle de cette fameuse sebka. Ce sel gemme, découpé en plaques, est importé dans le Soudan où il acquiert une très grande valeur commerciale.

La sebka de Zemmour est peu exploitée; le sel s'y trouve en couches très minces et, une partie de l'année, l'eau croupit dans les bas-fonds. Des collines entourent la sebka et la mettent ainsi à l'abri des sables mouvants. Quant à sa position marquée sur les cartes, les informations du voyageur lui font présumer qu'elle est plus au Sud; selon lui il faudrait la placer à peu près au 25<sup>me</sup> parallèle.

Bientôt après avoir quitté Zemmour et s'étant dirigé vers le Nord-Ouest, dans la direction du cap Bojador, on croisa une longue plaine de plus de 100 kilomètres très fertile et donnant naissance à une végétation très dense. La végétation de cette partie du Sahara comprend des graminées et des spartacées. L'eau y est moins rare. En quittant cette plaine, on croise une petite chaîne de montagnes de structure granitique et on pénètre dans cette région stérile, connue des nomades sous le nom de Ragg. Rien de plus triste que cette marche de trois jours à travers une contrée pierreuse, fauve et dénuée de végétation. Un soleil brûlant, que la radiation du sol rendait plus intolérable encore, énervait le corps et jetait l'esprit dans

une véritable prostration. Douls, qui était à son second mois chez les nomades et avait subi des privations de toutes sortes, était prédisposé aux hallucinations, que les indigènes appellent *ralgue*.

Nous les connaissons sous le nom de *fata morgana*; la description faite par le voyageur nous rappelle vivement les tableaux des voyageurs qui ont parcouru les chotts au Sud de l'Algérie.

Ces hallucinations marquèrent le premier jour de la traversée du Ragg. Le second jour fut rendu encore plus difficile par le vent brûlant qui soufflait de l'est. L'atmosphère était d'une lourdeur et le sable soulevé avec force obscurcissait l'horizon et enveloppait les voyageurs d'un nuage compact. On était obligé de s'envelopper complètement la face pour ne pas avoir la gorge desséchée et les yeux aveuglés. C'est ce qui explique la coutume constante qu'ont les Maures des deux sexes de se voiler la partie inférieure de la face. Il est absolument impossible d'affronter un pareil vent à visage découvert.

Le troisième jour on arriva enfin dans la région du cap Bojador après avoir traversé un chott qui était à sec à ce moment, mais qui doit servir d'exutoire aux pluies hivernales de cette partie du Sahara. — Ici la constitution géologique du sol change. La surface sablonneuse est percée par la pointe de quartiers de roches aiguës et sillonnée de petites collines de grès qui s'effritent sous l'action des éléments. — Les grands vents qui règnent pendant huit mois de l'année dans cette contrée et qui exercent une action plus énergique sur la désagrégation des roches, expliquent le grand nombre de dunes qui existent sur la côte, dans la région du cap Bojador.

Cette désagrégation de roches est très remarquable. Les gros quartiers de grès commencent à se détacher des collines, rongés extérieurement en forme cylindro-conique. Puis la partie inférieure s'effrite et se perce jusqu'à ce qu'il ne reste plus que l'enveloppe extérieure. Ces fragments de roches ont encore absolument la forme de cylindres.

La région du cap Bojador est une des meilleurs steppes du Sahara occidental; aussi, pendant une partie de l'année, les nomades viennent camper dans ces parages. A chaque journée de marche, on y trouve des puits et la végétation y est plus abondante. La nature du sol est quartzeuse, et de nombreux cailloux en couvrent la surface. L'apparence est une succession de plaines avec de longues ondulations généralement parallèles à la côte, qui bornent de très près l'horizon. Les nomades appellent la région du cap Bojador *El-Kddâh*. Dans le Kddâh, on trouve en quantité ce que les indigènes nomment *grara*. Les *grara* sont de petites oasis d'arbustes de hauteur moyenne, qui

se détachent sur la surface fauve et sablonneuse des steppes. Ces petites oasis, à certains endroits, sont très denses. Entre le cap et le faux cap Bojador, à 30 kilomètres du rivage, le voyageur en a compté jusqu'à soixante, dans une seule journée de marche.

Au nord du cap Bojador, on trouve des dunes qui s'entrecroisent, les unes se dirigeant parallèlement à la côte, les autres perpendiculairement à 40 ou 50 kilomètres du rivage. Ces dernières atteignent 250 pieds environ d'altitude. A la hauteur du faux cap la plaine est brusquement coupée par une vallée de constitution crétacée, à l'extrémité de laquelle est creusé un puits fort abondant. Vingt kilomètres plus au Nord, on rencontre plusieurs lagunes à fond schisteux, qui servent à l'abreuvement des troupeaux. En continuant toujours sa marche vers le Nord, parallèlement à la côte, on croise une grande plaine quartzeuse, couverte de cailloux, avec des graminées et quelques tiges d'alfa. Depuis le cap Bojador, on trouve aussi en quantité l'euphorbe. Entre le cap Bojador et l'embouchure du Saguiat-el-Amra, on croise une plaine remarquable par cinq ou six *brourij* ou *tumuli* qui servent de tombeaux aux Européens naufragés, assassinés par les Maures. Chaque nomade qui passe jette en signe de mépris une pierre sur le tumulus, qui augmente chaque année de dimension. C'est dans cette plaine que beaucoup de géographes placent la rivière Belta. Ce que les navigateurs ont pris pour une rivière est simplement un thalweg\*) comme il en existe beaucoup dans la zone des areg (dunes), qui devient torrent à l'époque des pluies et débouche dans la mer avec l'apparence d'une rivière.

Un peu au Nord, on trouve *Los Matillos*. Los Matillos, nommés ainsi par les premiers navigateurs portugais qui ont vu cette côte, sont de hautes dunes de sable qui s'étendent parallèlement au rivage sur une longueur de près de 100 kilomètres. Elles ont pour point de départ l'embouchure du Saguiat-el-Amra et finissent un peu au Sud du vingt-septième parallèle. Ces dunes ont une altitude moyenne de 70 mètres. Elles sont très difficiles à franchir et les nomades les évitent en passant dans l'intérieur. Au Nord de Los Matillos, l'embouchure du Saguiat-el-Amra se fraye un passage à travers les dunes. Cette rivière est très importante; car une partie de l'année l'eau coule à la surface, fertilisant tous ses bords. Son nom arabe veut dire „rivière rouge“ à cause de la couleur de la terre argileuse qui forme son lit.

---

\*) Le voyageur français se sert ici d'un terme allemand, qui semble intraduisible, le terme arabe «oued» mettrait terme à ces difficultés parce qu'il est usité pour les «thalwegs» comme pour les rivières.

Ayant passé sous silence les aventures personnelles du voyageur, dès le campement d'Ennadjem, nous devons parler de l'arrivée à *Saguiat-el-Amra* qui fut signalée par un évènement dont la portée nous oblige d'en faire mention.

Ibrahim, l'hôte du voyageur, s'était pris d'une grande sympathie pour lui et résolut de l'attacher définitivement à la tribu, en lui donnant en mariage sa fille Eliazize, une enfant de treize ans aux grand yeux noirs, au teint bruni. Il ne lui fit pas les ouvertures directement et eut recours à l'intermédiaire de quelques jeunes Maures de la même tribu. On sait qu'en tout pays musulman, c'est le fiancé qui apporte la dot ou plutôt qui achète la femme dont il veut faire son épouse. Chez les Maures nomades, la dot se paie en valeur de dromadaires. Douls tomba d'accord avec Ibrahim pour une dot de sept dromadaires. Mais la question du paiement était embarrassante; ayant été dépouillé au début de son voyage et ne possédant pour le moment aucune valeur, comment donner sept dromadaires?

Cette difficulté fournit précisément un prétexte pour retourner au Maroc par Ouad-Noun et par le Souss. L'occasion était très favorable. Ibrahim avait l'intention de se débarrasser des charges de peaux de chèvres et de moutons, et de les échanger contre des dattes, fruits qu'on trouve à bon compte à *Tindouf*.

On n'en était éloigné que de dix journées de marche. Ayant laissé le campement aux bords du Saguiat, Ibrahim se mit en marche vers Tindouf, n'emmenant pour compagnons de route qu'un autre Maure et notre voyageur.

La caravane se composait de cinq dromadaires, dont deux chargés de peaux et les autres montés par les voyageurs. On s'arrêta tous les soirs au coucher du soleil et l'on demanda l'hospitalité, lorsque l'on trouva des campements des Maures. Malheureusement, dans les dix jours de marche, la caravane ne rencontra que cinq campements et les autres cinq jours on fut obligé de se coucher presque sans nourriture et sans couverture ni tapis. Ibrahim faisait alors une distribution d'une poignée d'orge à chacun et ce maigre aliment devait suffire après un jeûne de vingt-quatre heures. Mais Douls souffrait surtout du froid pendant la nuit, la radiation s'exerçant avec une grande intensité sur la surface siliceuse du sol; la fraîcheur nocturne était extrême, le thermomètre descendait à  $+ 4^{\circ}$  après le coucher du soleil.

En quittant les plaines du Saguiat, on parvint aux pieds du plateau d'*El-Hamâda*. Hamâda, en arabe, veut dire plateau et El-Hamâda veut donc dire le plateau par excellence. Celui-ci est, en effet, le plus étendu et le plus élevé du Sahara occidental. La

plaine qui précède le plateau est sillonnée de collines de grès, de quartz et de schiste. Le versant ouest de l'Hamâda est couvert d'une argile fauve et de dépôts crétacés. La constitution de l'étage supérieur est quartzeuse et on l'y trouve beaucoup de cailloux. Sur ces versants croissent de nombreux arbustes tels que des mimosas, des jujubiers, des épineux. C'est à l'est d'El-Hamâda qu'est située l'oasis de Tindouf.

Nous pouvons laisser de côté la description de Tindouf, cette oasis ayant déjà été éloquemment décrite par M. le Dr. Lenz. Le retour fut fécond en privations de toute sorte; mais il ne fut pas plus remarquable que l'aller. Toutefois on se nourrissait maintenant des dattes emportées de Tindouf.

On avait pris la direction du cap *Juby*, en traversant la Tékna.

L'arrivée au campement coïncida avec une cérémonie funèbre. Pendant l'absence d'Ibrahim et de ses compagnons, deux jeunes gens s'étaient pris de querelle, et l'un des deux avait été blessé mortellement. Le meurtrier était en fuite. Le blessé, après une agonie de trois ou quatre jours, venait de rendre le dernier soupir. Les funérailles du jeune nomade eurent un caractère de simplicité bien en harmonie avec ce milieu où venaient de s'écouler les jours de sa jeunesse.

Quelques jours plus tard et après des explications données par Ibrahim aux Maures de la tribu, eurent lieu les fiançailles somptueuses du voyageur avec la jeune nomade.

Puis on se mit en route pour le Sud marocain et d'abord pour la capitale du Ouad-Noun. On traversa la *plaine du Dourah*, au milieu de laquelle s'élève la *nzéla* construite par les « Donati ». Cette plaine est précédée d'une contrée très accidentée et entrecoupée de dunes. En plusieurs points émergent des roches primitives et crétacées.

La plaine du Dourah étant en dépression, les pluies hivernales s'y amassent et fertilisent le sol, qui est de constitution argileuse. Cette plaine est traversée par un lit de torrent dont les bords, comme le Saguiat, sont couverts d'arbustes et s'étendent au loin avec l'apparence d'une forêt. La *naëla* Donati, de construction récente, bâtie sur un petit plateau crétacé, sert d'abri aux caravanes.

Le pays qui s'étend depuis cette plaine du Dourah jusqu'au cours du Ouad-Drâ, la limite du Ouad-Noun et du Sud marocain, est remarquable par les soulèvements plutoniques dont elle a été le théâtre. On y trouve le lit de quatre grands fleuves qui ont dû, à une époque relativement peu éloignée de nous, féconder cette contrée aujourd'hui déserte. Ces lits de fleuves sont parallèles et très rap-

quinze mètres d'altitude; la largeur du lit est de vingt mètres environ. Le dernier lit de fleuve est l'Oued Agonieh. Tout à coup, la plaine bordée de dunes se dérobe devant une immense gorge, coupée à pic, au fond de laquelle est tracé le lit sinueux du fleuve. Ce lit est à sec et couvert d'arbustes. La végétation indique que le sous-sol est humide et sert de réservoir aux pluies et aux torrents, qui coulent de la plaine. Au fond de la gorge et sur un des bords de l'Oued, les Maures ont construit, en 1886, un marabout en terre, en l'honneur d'un saint personnage mort récemment, du nom de Sidi-Bou-Beker.

Le second lit de fleuve est l'Andermouss; la gorge a la même apparence que la première, mais avec une ouverture de plus d'un kilomètre. Les pentes sont coupées à pic et ont 26 mètres de hauteur; la vallée est couverte d'une végétation luxuriante.

Le troisième lit a le même aspect que les précédents, mais avec une ouverture de gorge plus importante; les pentes sont crétaées et la vallée est sillonnée par un ruisseau d'eau saumâtre. Après une plaine entrecoupée de collines, le sol se dérobe de nouveau et laisse voir, à une profondeur de 120 pieds, une grande vallée dont les pentes ont la même inclination abrupte et au milieu desquelles prend naissance l'Oued-Gutara. Cette immense vallée se continue jusqu'à la mer, et l'Oued-Gutara qui n'est qu'un mince ruisseau ne tarde pas à se perdre dans les sables à quelque distance de sa source. Les caravanes en route vers le Oued-Noun descendent jusqu'à cette source pour abreuver leurs dromadaires; mais l'eau est insipide et légèrement alcaline. Toutes les pentes laissent émerger des quartiers de roche de constitution crétaée. La zone des lits décrits est calcaire et renferme de nombreux grara ou dépressions du sol avec végétation arborescente.

En continuant la marche vers le Nord, on traversa une plaine coupée par un marigot et bordée par des collines très accentuées. Entre ces collines, les pluies s'amassent et fertilisent les grara qu'ensemencent les nomades de la région.

A une demi-journée Nord du Oued-Chebika, les collines ont pour terme une vallée immense, la plus grandiose de toutes celles déjà décrites, qui donne accès à une gorge de plusieurs kilomètres de large, conduisant à l'Oued-Chebika. Cette gorge est bordée par des roches éruptives affectant toutes les formes. Le fond est traversé en partie par un torrent et son sol argileux donne naissance, dans sa partie ouest, à une végétation des plus luxuriantes.

Le cours du Oued-Chebika est le plus large de tous les lits de fleuves déjà décrits. Sa largeur est de plusieurs kilomètres; tout

prochés les uns des autres. Ils sont précédés d'un lit de rivière, l'Oued-Meltigny, dont les berges, coupées à pic, n'ont pas moins de son lit disparaît sous les arbustes qui ont pris naissance dans son lit argileux. Cet oued est sec, et l'eau qu'on trouve dans son sous-sol est saumâtre; son cours est bordé, de part et d'autre, par une chaîne de montagnes granitique.

Le spectacle de ces bouleversements géologiques frappe beaucoup le voyageur arrivant de l'intérieur du Sahara. Ces vallées comblées en partie par des dunes et couvertes de végétation, sont les vestiges de fleuves majestueux qui ont autrefois roulé leurs eaux impétueuses à travers une nature tropicale. Les pétroglyphes qu'on rencontre dans le Oued-Drâ et sur lesquels sont représentés des rhinocéros, des éléphants et des autruches, prouvent d'une manière irrécusable que les conditions climatologiques et géologiques de la contrée ont complètement changé. Il a fallu de grands bouleversements pour dessécher ces fleuves et couper leurs cours par des chaînes de montagnes. Alors, sans doute, des peuples sédentaires vivaient sur ces bords, et peut-être, à l'endroit où le pâtre nomade vient garder ses troupeaux, des villages, des villes mêmes s'élevaient au milieu d'une nature exubérante.

L'orateur résume les observations faites pendant les cinq mois qu'il a passés au milieu des Maures nomades, quant à leur dialecte et langage, leur vie de famille, leur hospitalité, etc.

Les contrées qu'il a parcourues dès lors de l'Oued-Noun par le Souss et jusqu'à la ville de Maroc, où une mésaventure l'a rendu prisonnier de nouveau, sont connues et décrites par d'autres voyageurs. Il ne nous reste qu'à ajouter qu'il a été remis en liberté grâce à l'intervention du ministre de la Grande-Bretagne, Sir Kerby Green. (Voir N° XXVII : Inçallah et l'assassinat du voyageur C. Douls.)

